

# LE PALAIS ARCHIEPISCOPAL D'ARLES

## HISTOIRE ET ARCHITECTURE

### Introduction

Le palais archiépiscopal d'Arles a été peu étudié. En général traité dans le cadre de travaux portant sur d'autres aspects du quartier cathédral, il n'a cependant bénéficié d'aucune analyse archéologique.

P-A. Février et J-P. Poly abordèrent le palais archiépiscopal au sein d'une réflexion sur la ville médiévale d'Arles, et notamment de son emprise. Dans sa thèse, L. Stouff évoqua l'archevêché en tant qu'institution, en abordant les fonctions et les membres de la cour archiépiscopale, et décrivit l'archevêque comme seigneur temporel et acteur de la ville d'Arles du Bas Moyen Age.

Le palais fut ensuite traité plus spécifiquement dans le cadre d'une recherche de maîtrise sur la cité épiscopale, menée par C. Sintès. La place du palais au sein du quartier cathédral, et son développement sont analysés d'après les sources écrites. Les résultats de ce travail furent repris par Y. Esquieu dans son travail sur les quartiers cathédraux. Les transformations de l'édifice à l'époque modernes furent étudiées par M. Boyer.

La première synthèse des connaissances sur le palais a été publiée par C. Sintès dans l'ouvrage *Palais médiévaux (France-Belgique), 25 ans d'archéologie*, sous la direction de A. Renoux. L'analyse de l'édifice, reprenant des travaux antérieurs, était principalement fondée sur la documentation écrite, et l'auteur y faisait état de l'illisibilité des vestiges archéologiques médiévaux du palais.

Le travail plus récent de G. Beltran apporta une lecture nouvelle de la genèse et évolution de cet édifice. Bien que portée sur le logis du prévôt, cette recherche menée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise aborda le palais archiépiscopal à la fois comme édifice isolé ainsi que comme un ensemble inséré dans le tissu du quartier canonial. Cette analyse permit de proposer une restitution plus complète de l'emprise du palais et d'avancer des datations plus nuancées.

En novembre-décembre 1999 le Bureau des Etudes Techniques de la direction des Services Techniques de la Ville d'Arles réalisa le plan (numérisé) de l'archevêché au 1/100<sup>e</sup> en reprenant tous les plans existants de l'édifice, et en les complétant avec de nouveaux plans et avec un certain nombre de cotes altimétriques. Ainsi le plan est inégal en précision. Ce plan prend en compte tous les bâtiments entre la place de la république, la cathédrale, le réfectoire du cloître et la rue du Cloître, et comprend les trois niveaux. Ce document à vocation non-scientifique fournit un document de travail de base pour une première observation des vestiges du palais.

L'étude archéologique récente d'une des ailes du palais a été menée dans le cadre d'un travail de thèse en cours, portant sur les édifices civils médiévaux à Arles. En raison de son importance majeure, l'étude de ce palais paraissait incontournable dans une réflexion sur l'architecture civile et domestique à Arles. Le palais archiépiscopal est le plus grand édifice civil médiéval conservé à Arles. Il s'agit d'un édifice majeur, historiquement, politiquement et symboliquement, qui se trouve au cœur de la ville actuelle et ancienne. La parcelle AE 441, soit l'aile sur la place de la République et la cour de l'archevêché, est classée Monument historique.

## 2. Synthèse des données bibliographiques

Le palais archiépiscopal d'Arles est partiellement conservé dans son état médiéval dans le secteur au sud de la cathédrale Saint-Trophime. Il se compose de trois ailes qui s'organisent à peu près perpendiculairement l'une à l'autre, formant un plan au sol en S. Le palais avait une quatrième aile, occidentale, dans le prolongement méridional de la première aile occidentale, qui a disparu avec la construction du bâtiment des PTT en 1898. Cette disposition topographique est le résultat de l'évolution chronologique de l'édifice et de son articulation avec les bâtiments canoniaux de l'îlot.

Le palais de l'archevêque est un édifice médiéval, d'abord roman puis agrandi dans plusieurs phases au XIV<sup>e</sup> qui a ensuite été transformé à l'époque moderne. Actuellement, le palais est fractionné en plusieurs parcelles appartenant à la Ville d'Arles.

Un certain nombre de points sur la chronologie relative et absolue sont synthétisés ici. Ces données seront complétées par quelques recherches en archives présentées dans le titre 3. Avec cette synthèse sur les étapes de construction du palais, nous avons également souhaité évoquer la cour archiépiscopale au Moyen Age: ses membres, ses fonctions et ses activités, afin de mieux saisir à quels besoins pouvait répondre le palais.

### ● 2.1. L'enceinte réduite

Sans qu'il ne soit nécessaire de revenir sur toute l'histoire de la topographie urbaine antérieure aux premières constructions du quartier cathédral, il convient d'évoquer le rempart tardif dont un vestige est conservé au pied d'une des ailes du palais archiépiscopal gothique.

Le tracé de l'enceinte réduite d'Arles est aujourd'hui assez bien connu. Elle reprenait le tracé de l'enceinte augustéenne à l'est, et au niveau de la tour des Mourgues changeait d'orientation pour intégrer la partie méridionale du théâtre antique, pour ensuite se poursuivre vers le nord-ouest en passant plus haut que la rue du Cloître et puis en rejoignant la rue Jouvène. Cette enceinte a été datée avec une certaine réserve par M. Heijmans du V<sup>e</sup> siècle. A l'endroit qui nous intéresse, le rempart s'ouvrait sur la ville au niveau de la porte Saint-Etienne, bâtie à cheval sur la muraille avec de gros blocs de remploi.

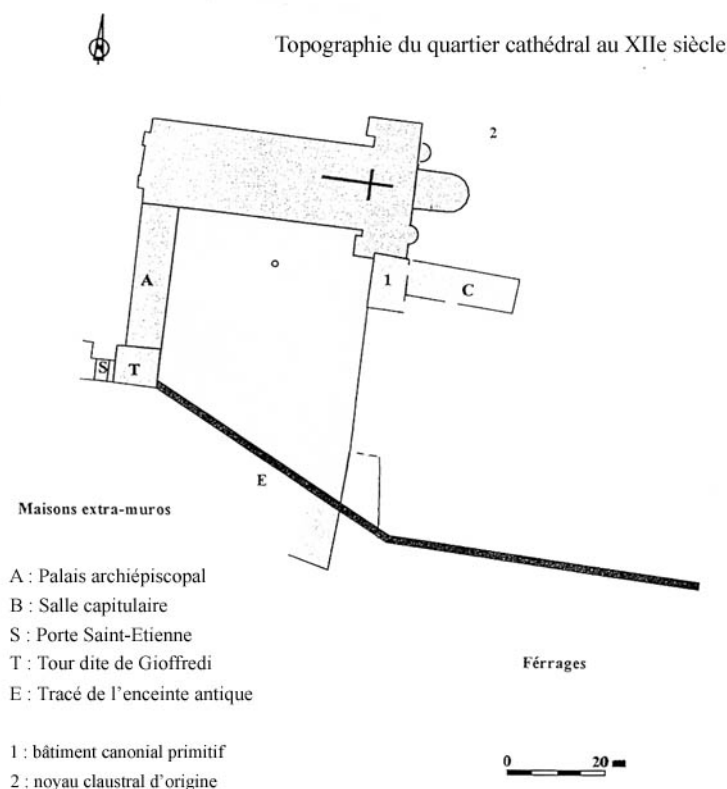
Un élément de ce rempart est conservé au pied de la façade sud de l'aile septentrionale, adjacent au bâtiment des PTT. Il est construit avec de très gros blocs. Pour cette partie du palais au moins, le tracé du rempart a déterminé l'orientation de l'édifice médiéval.

## ● 2.2. Le premier palais de l'archevêque

Le groupe cathédral primitif se trouvait dans l'angle sud-est de la ville, à côté et à l'intérieur du rempart augustéen. Nous ne connaissons rien de la demeure de l'évêque à cet emplacement. Dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle, le groupe cathédral se déplace vers le centre de la ville, à proximité du forum antique. De nouveau, nous n'avons pas d'indications sur le palais de l'archevêque antérieur à celui attesté au XII<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment au sud du transept sud de la cathédrale St Trophime a d'abord été interprété comme un premier palais archiépiscopal, mais il est maintenant admis qu'il s'agit plutôt d'un édifice primitif de la communauté des chanoines, datée du deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle.

## ● 2.3. Le palais roman

Pour la période du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, l'étendue et la configuration exactes du palais de l'archevêque sont mal connues. Une tour est pour la première fois mentionnée en 1166 dans le lieu de signature d'un acte, mention qui se retrouve pendant les décennies suivantes. Cette tour a été construite avant 1152, date à laquelle son existence est attestée par un acte de vente. Elle appartenait à un certain Gioffredi, ce qui lui a valu le surnom de « tour de Gioffredi ». Cette tour se trouvait au-dessus des restes de la muraille antique. A partir de 1186, des actes sont signés dans une pièce située au-dessus de la porte Saint-Etienne. La porte Saint-Etienne était alors la limite occidentale de la cité *intra-muros*, et elle était contiguë à la tour « de Gioffredi ».



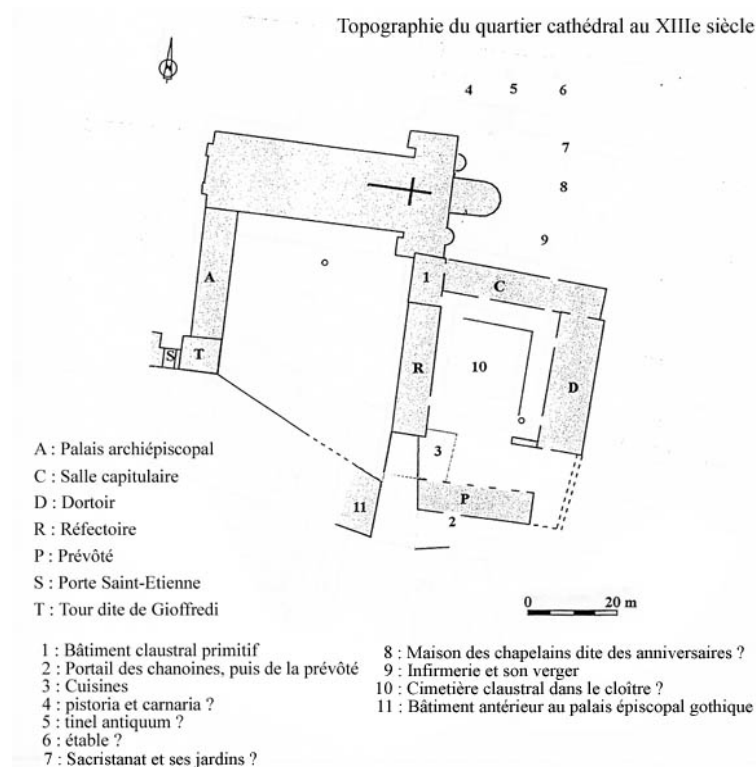
Donc, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, il existait un palais archiépiscopal s'étendant du bas-côté sud de la cathédrale jusqu'à la porte Saint-Etienne, ce qui correspond à l'emplacement actuel de l'aile donnant sur la place de la République. Ainsi, le palais roman qui peut être restitué juxtaposait une tour résidentielle au-dessus du rempart antique et une *aula* comprise entre la tour et la cathédrale.

Le détail de l'organisation de cette aile de l'archevêché n'est connu dans les textes qu'à une date tardive. Le procès-verbal des biens de l'archevêché, rédigé le 2 août 1616, rapporte des détails précieux. « Comportant trois ou quatre étages desservis par un escalier à vis qui permettait aussi de se rendre sur le pigeonnier et les toits, on y trouvait des chambres dont l'une était dite "des clercs", et des membres divers dont l'un faisait office de prison. Les fenêtres visaient dans la basse cour de l'archevêque, sur la place du marché (place de la République aujourd'hui) et donnait aussi dans un ciel ouvert ».

## ● 2.4. Le palais gothique

Le point de départ des constructions gothiques serait la tour dite de Gioffredi. L'extension gothique du palais se composait de trois ailes : l'aile septentrionale (allant de la tour dite de Gioffredi vers l'est), orientale (qui forme un coude à peu près perpendiculaire à la limite orientale de l'aile septentrionale) et occidentale (s'étendant de la tour dite de Gioffredi vers le sud, dans le prolongement de l'aile romane). Ces trois ailes s'articulaient autour de deux cours (actuelles cour de l'archevêché et cour de la maternelle), avec une disposition en U autour du jardin archiépiscopal, et elles étaient liées au nord-ouest au premier palais roman. Le jardin archiépiscopal était séparé de la rue des Chanoines qui passait au sud par un mur percé d'une large porte à linteau appareillé et à arc de décharge.

En 1402, Bertran Boysset mentionne la présence d'une cour de justice.



### *Les ailes septentrionale et orientale :*

L'aile septentrionale s'appuie contre la tour « de Gioffredi », suit le tracé du rempart tardif et englobe à l'est une tour antérieure, dont la fonction d'origine n'est pas connue. Cette tour forme l'angle nord-est des ailes septentrionale et orientale, et le réfectoire canonial s'appuie contre son angle nord-est. L'aile orientale forme un coude avec l'aile septentrionale et se prolonge vers le sud pour rejoindre la rue des Chanoines. Cette aile existait avant 1340, car l'état de la mense canoniale rédigée en 1340 évoque un *tinale novum confrontatum cum carreria canonicorum et cum camera domini prepositiet cum hospicio archiepiscopal*. Le tinel neuf se situait donc entre l'actuelle rue du Cloître, le logis du prévôt et une partie du palais archiepiscopal à l'ouest qui ne pouvait être que l'aile orientale.

De nouveau, c'est le procès verbal des biens de l'archevêché, rédigé en août 1616 qui permet une amorce de restitution de ces bâtiments : « Le palais comportait trois étages plus la tour [« de Gioffredi »]. L'entrée était située dans la cour, près du gros renfort du mur méridional ; on y accédait par un escalier dont il ne reste plus rien. Un grand jardin s'étendait le long de la rue du cloître, et occupait l'emplacement de la cour de l'école maternelle actuelle et de l'ancienne poste. Les aménagements intérieurs ne sont pas d'une grande utilité, mais nous apprenons que la porte Saint-Etienne était occupée sur deux niveaux et comportait au premier étage une grande bibliothèque, une chambre et la "salle du parlement". Une galerie couverte détruite au XVII<sup>e</sup> par l'archevêque De Grignan dans sa partie occidentale et au XIX<sup>e</sup> dans sa partie méridionale courait tout le long du bâtiment et desservait les différentes salles qui la bordaient ; sa partie orientale semble déjà en ruine au moment où l'on rédige le texte.

Une autre galerie appelée "terrasse" car elle n'est pas couverte, bordait l'aile tout le long du jardin. Il faut noter que la partie orientale du palais, du rez-de-chaussée jusqu'aux étages supérieurs, est très nettement différenciée de la partie occidentale par le nom de "Quartier de Saint Louis" qu'on lui donne tout au long du texte.

Un texte antérieur, de 1586, mentionne la démolition d'une tour dans le "quartier Saint-Louis".

### *Aile occidentale :*

Elle est détruite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. "Séparée du corps principal, elle figure sur les plans de 1810 au sud de la porte Saint-Etienne. Elle comportait au moins deux niveaux. Sa construction est peut-être contemporaine ou postérieure à l'aile orientale : seul le mur de séparation de la rue qui devait relier les deux ailes et la mention d'une porte au bas de la rue des Chanoines en 1364, laissent supposer sa présence au XIV<sup>e</sup> siècle".

## ● **2.5. La cour archiepiscopale au Bas Moyen Age**

Afin de comprendre les besoins auxquels répondaient la construction puis l'agrandissement du palais, il convient d'identifier les personnes y vivant et y travaillant. L'archevêque n'y résidait pas de façon permanente, et n'y était pas seul. Il s'entourait de personnes qui composaient sa cour et dont les fonctions étaient très diverses. Pour le bas Moyen Age, nous savons que deux groupes d'hommes assurent l'administration du chef-lieu du diocèse.

D'une part *la familia archiepiscopi*, qui résidait au palais archiepiscopal et se composait de dix à douze personnes : le vicaire général, l'official, le procureur fiscal, le clavaire et six à huit domestiques (cuisinier, portier, bouteiller, fournier et plusieurs serviteurs). *La familia* faisait aussi appel à des personnes extérieures pour des travaux, réparations ou services pour la cour archiepiscopale (maçons, fustiers, rodiers, maréchal-ferrant, hôteliers, barralier et boucher).

D'autre part, les chanoines avec leurs dignitaires, les prêtres bénéficiaires et leurs domestiques, qui vivaient dans le quartier cathédral, en communauté pour les premiers et dans des demeures individuelles pour les autres. Ces deux groupes s'occupaient du recrutement du clergé, se réunissaient deux fois par an pour des synodes et visitaient les églises du diocèse. Cette administration enregistrait et gérait les recettes du diocèse (notamment la dîme des grains et la dîme des vins). La cour avait aussi des fonctions judiciaires, en faisant respecter les lois de l'église avec des moyens allant de l'amende à l'excommunication.

Quelques autres personnes gravitaient autour de cette cour archiépiscopale. Des notaires pouvaient être temporairement attachés au service de la cour. S'ajoutaient ponctuellement des hôtes de l'archevêque, clients dans la noblesse et la bourgeoisie arlésienne, ou clients de marque comme le comte ou des dignitaires ecclésiastiques et laïques.

● **2.6. Le palais moderne**

Topographie du quartier cathédral aux XVIIe et XVIIIe siècles



En 1699, l'ancienne aile romane dans le prolongement de la façade de la cathédrale sera transformée par Monseigneur de Grignan. La façade antérieure est refaite (aujourd'hui seul le porche d'entrée est conservé) et l'archevêque fait détruire la galerie qui courait le long du mur occidental de la cour pour doubler l'aile principale. A l'intérieur un grand escalier monumental est construit, la distribution intérieure est modifiée et les pièces sont décorées de peintures murales, de boiseries et de stucs. En 1786, la façade antérieure est habillée d'une nouvelle façade par monseigneur Dulau.

- **2.7. Le palais au XIX<sup>e</sup> siècle**

La porte St-Etienne est démolie en 1810, avec l'angle ouest du palais roman. La galerie qui courait le long de la façade nord de l'aile septentrionale est détruite en 1817 : « dans la grande cour, côté midi, il sera abattu le restant des appartements qui se sont écroulés, par dessus lesquels étaient une grande galerie servant de corridor allant de la cuisine à la façade... ». Le sommet et la façade occidentale donnant sur la place de la tour dite de Gioffredi sont démolis en 1826. Au cours de la démolition, sont découverts deux grands réservoirs, interprétés comme faisant partie du cellier de l'archevêque. La façade antérieure est prolongée vers le sud avec exactement le même style que la façade du XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, la construction du bâtiment des Postes et Télécommunications en 1898 entraîne la démolition de l'aile occidentale du palais gothique, qui était vétuste et s'était déjà partiellement écroulée.

- **2.8. Le palais aujourd'hui**

L'ancien palais archiépiscopal appartient actuellement à la Ville d'Arles, et abrite plusieurs services: l'antenne universitaire d'Arles, l'école maternelle du Cloître et divers services municipaux. Ainsi, la majorité des murs d'origine conservés sont - à l'intérieur - cachés derrière des murs en placoplâtre ou derrière des enduits ou papiers peints. Nombreuses pièces ont également de faux plafonds et leur volume initial a été divisé par des cloisons.

### 3. Connaissances complémentaires apportées par l'étude des sources

Une mission en archives a été menée pendant l'opération archéologique afin de compléter les données bibliographiques et de disposer d'informations nouvelles sur l'histoire du palais archiépiscopal. Dans la mesure du possible, les sources écrites ont été mises en rapport avec les vestiges bâtis.

- **3.1. Inventaire non-exhaustif des mentions du palais dans les actes médiévaux**

En parcourant des actes datant du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, nous avons pu lister un certain nombre de termes renvoyant au palais archiépiscopal désigné comme un tout avec des précisions de lieux dans l'ensemble palatial. La plus grande part de ces mentions sont citées comme lieu de signature de l'acte en question. Plus rarement, ce sont des pièces citées à l'intérieur de l'acte. Cette énumération permet de noter l'apparition de certains espaces constitutifs du palais et les variations dans le vocabulaire désignant le palais.

La source principale utilisée était le *Gallia christiana novissima*, qui a été parcouru de façon exhaustive. Une autre source imprimée utilisée de façon exhaustive a été le Cartulaire de Trinquetaille, dont un certain nombre d'actes ont été signés dans le palais de l'archevêque. Les mentions relatives au palais dans la chronique de Bertran Boyssset ont été relevées (dans l'édition publiée par Fassin dans *Le Musée*) ; un inventaire plus complet des descriptions de la vie et des activités du palais est présenté dans le chapitre 3.3. La liste a été complétée par des mentions glanées dans divers documents conservés aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, principalement de la série III G.

Ce sondage dans les sources a livré 197 mentions du palais {ou d'un élément du palais}. Les premières mentions du palais remontent à la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Le sondage s'arrête au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, souhaitant se cantonner à l'histoire médiévale du palais.

### La désignation du palais comme un tout

Les termes employés pour évoquer le palais dans son ensemble sont divers. Quatre termes cohabitent pendant la période considérée: *domus archiepiscopi*, *palatium*, *hospicium archiepiscopali* et *stare archiepiscopi*.

Le terme le plus fréquemment rencontré est celui de *palatium* (rencontré 60 fois dans ce sondage). On le rencontre dans les trois premiers exemples seul, ensuite il est mentionné comme le *palatium domini archiepiscopi* jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, et ensuite comme le *palatium archiepiscopali*. Cette désignation traduit une progressive identification du palais d'abord à la personne de l'archevêque qui évolue ensuite vers la fonction archiépiscopale. Ce changement peut être mis en relation avec la durée de l'archiépiscopat des différents archevêques à Arles. La durée moyenne de fonction des archevêques a été calculée, en excluant les archiépiscopats inférieurs à une année (Hughes I, Melchior de Brunswick, Raimond III...) qui ont quitté prématurément leurs fonctions (mort...) car ceux-ci ne sont pas représentatifs :

De Raimond I de Montredon à Jean III Baussan (1142-1258) : durée moyenne de 15,7 ans

De Bertrand I Malferrat à Artaud de Mélan (1258-1410) : moyenne de 7,6 ans

De Jean VI Allarmet de Brogny à Jean Ferrier II (1410-1550) : moyenne de 17,6 ans

La durée moyenne est plus petite du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle au début du XV<sup>e</sup> siècle que pendant la période allant du milieu du XII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Ensuite du début du XV<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les archevêques restent de nouveau pendant plus longtemps dans leur fonction, sans que ceci ne se reflète dans l'appellation du palais. Ceci pourrait expliquer pourquoi l'édifice est d'abord associé à une personne, et lorsque celle-ci est plus absente ou a une présence moins longue et moins forte, le palais devient représentatif de l'institution archiépiscopale.

Un terme qui cohabite avec celui de *palatium*, bien que beaucoup moins fréquent est celui de *domus archiepiscopi* ou *domus archiepiscopali* (15 exemples). On le rencontre pendant toute la période considérée. A deux reprises il est utilisé avec le mot *palatium* : en 1178, *in domo et palatio ejusdem Arelatensis archiepiscopi*, et en 1461, *in domo sive palatio archiepiscopali*. Ce dernier exemple montre une équivalence de sens des deux termes ; par contre le premier exemple est plus ambigu, le *et* pouvant signifier une synonymie, soit distinguer les deux termes comme deux notions différentes. *Domus* peut en effet désigner le tout, comme il peut aussi signifier une partie d'un bâtiment.



Le terme *stare archiepiscopi* est utilisé à deux reprises, une fois en 1186 et une autre fois en 1262. Le terme de *stare* est un terme archaïque, qui n'est plus utilisé après le XIII<sup>e</sup> siècle à Arles. Dans la désignation de la maison voisine où logeait le prévôt, le terme ne se rencontre que dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle

Enfin, le terme *hospicium archiepiscopali* est utilisé exclusivement au XIV<sup>e</sup> siècle (rencontré 6 fois). Sa forme provençale, *ostal*, est utilisée par Bertran Boyssset dans un exemple de 1400 lorsqu'il mentionne *l'ostal de l'arsivesquat*. De façon générale, dans les sources écrites d'Arles, ces deux termes - *hospicium* et *hostal* - dominent aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles pour désigner la maison.

Pour synthétiser, le palais archiépiscopal est avant tout vu comme un palais ; la dimension palatiale de l'édifice domine par rapport à sa fonction d'habitation qui est évoquée par le choix d'un vocabulaire diversifié.

### Les éléments constitutifs du palais

La mention de lieux plus précisément signalés dans l'enceinte du palais permet de se rendre compte des différentes pièces et des espaces qui composaient le palais. Cependant, l'identification de ces termes pose un certain nombre de problèmes et demande quelques précautions. Le choix de mots différents pour désigner une pièce peut par exemple renvoyer à des pièces différentes ou peut simplement correspondre à des façons différentes de nommer la même pièce. Par exemple, est-ce que *l'aula archiepiscopi majori* est la même chose que *l'aula*, ou s'agit-il d'une hiérarchisation des différentes *aulae* du palais. Il peut s'agir d'une même pièce à une époque et de deux pièces distinctes à une autre période.

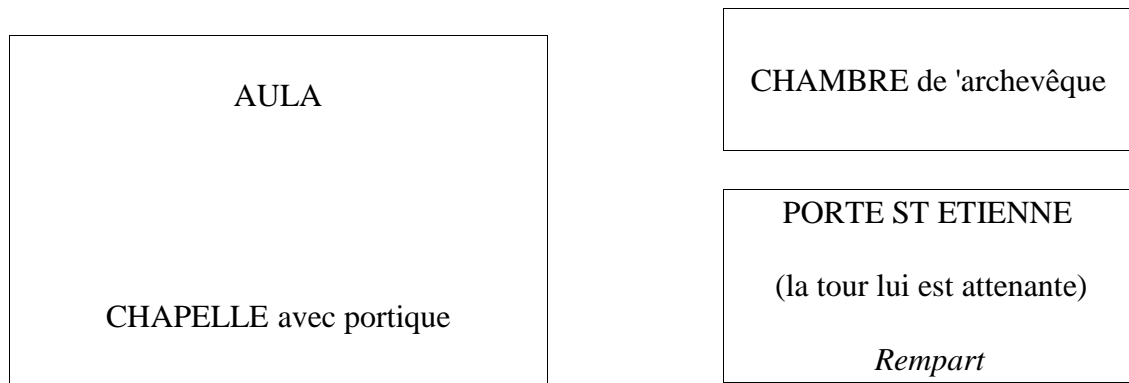
Les termes rencontrés ne donnent pas une vision complète des éléments constitutifs du palais : les pièces ou espaces cités sont en grande majorité des espaces publics ou semi-publics du palais, car ce sont les lieux de signature d'actes ; ainsi les espaces à usage exclusivement privé sont beaucoup moins faciles à appréhender. Il est également difficile de tenter d'établir une chronologie de l'apparition de ces éléments d'après les mentions dans les textes, car le terme *novus* n'est presque pas employé, et la première mention d'un lieu ne dit rien sur son apparition.

Un certain nombre d'espaces sont fréquemment mentionnés dès le début et pendant toute la période considérée. La première mention d'un espace distinct date de 1149, quand un acte est signé *supra portam S. Stephani*. Vers 1159, il est question d'une *aula archiepiscopi majori* et vers la même époque, apparaît le terme de *curia* qui est la cour de justice du palais, probablement synonyme de *aula*. En 1166 est mentionnée une *capella* sous le vocable de Sainte-Marie puis la même année, une *camera minuri juxta turrim*. Ces cinq éléments: tour, *aula*, *curia*, chapelle et chambre sont mentionnés exclusivement jusqu'au deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, et ensuite parmi d'autres éléments jusqu'à la fin de la période médiévale, ce qui les définit, comme les éléments d'origine du palais qui semblent en former le noyau.

Certaines précisions sur ces pièces sont apportées par des textes postérieurs. Un acte de 1177 mentionne une *aula qui est ante turrem*. Rien ne permet de savoir si *l'aula* (ou la *sala*) était unique ou s'il en existait deux ou plusieurs. La chambre de l'archevêque est signalée comme telle à partir de 1188 (*camera domini Petri Arelatensis archiepiscopi*), et en parallèle est mentionnée une chambre au-dessus de la porte Saint-Etienne à partir de 1195.

A partir de 1199, les deux sont associées dans la mention *in camera domini archiepiscopi supra portam S. Stephani*. Deux actes sont signés dans la chapelle, les autres sont signés devant la chapelle. L'espace devant la chapelle n'est soit pas signalé, *ante capellam*, soit il est désigné comme un espace couvert par les termes *porticus*, *claustrum* ou *biscalmus*. La chapelle devait vraisemblablement se trouver au rez-de-chaussée.

Ces informations nous permettent de restituer très schématiquement les principales composantes du palais roman de la manière suivante :



A partir du deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, de nouveaux termes apparaissent et cohabitent avec ceux cités ci-dessus. La chambre de l'archevêque n'est mentionnée que trois fois (1248, 1315, 1397), la tour une seule fois par Boysset en 1398 (qui parle *d'une tore de l'arsivesquat*, laissant entendre qu'il pouvait y en avoir d'autres) et la ou les *aulae* (également appelée *sala*) trois fois (1239, 1352, 1353). Le portique devant la chapelle existe toujours mais est nommé *claustrum sive ambulatorio* en 1393 et *corritorio* en 1410.

En 1239 est mentionné le *parlamento publico Arelatis*, qui se trouve *in palatio dicti domini archiepiscopi*. Quelques années plus tard, en 1248, le *parlamentum congregari* est de nouveau évoqué. Les chambres de deux membres de la *familia archiepiscopi* sont évoquées : une série de reconnaissances des années 1350 sont signées dans la *camera* du clavaire, et en 1464, un acte est signé dans la *camera* du vicaire général. Ces dates ne renseignent nullement sur l'apparition de ces pièces, mais sont surtout le reflet de la nature de l'acte signé.

La première apparition du mot *tinell* (salle à manger, réfectoire) date de 1351, quand un acte de reconnaissance à l'archevêque est signé *in aula tinelli*. En 1400 et en 1415 Bertran Boysset parle des *tinels* du palais. En 1405 et en 1413 est mentionné un *tinellum majorem* : peut-être y avait-il la distinction entre un grand *tinell* pour les réceptions importantes et un petit *tinell* pour les repas quotidiens de l'archevêque et sa cour.

Un certain nombre d'espaces de circulation horizontale sont évoqués par le terme *corritorio* (ou *coredos* par Boysset), qui signifie un couloir ou une galerie, de plain-pied ou en hauteur. En 1352, un acte est signé *in primo corritorio* ; l'utilisation de l'adjectif *primo* pourrait indiquer une différenciation chronologique ou bien une localisation par rapport à un niveau de hauteur. Boysset parle de *coredos* au pluriel dans une chronique de 1400. En 1410 un *corritorio* est signalé *juxta capellam* ; cette galerie se situerait dans ou contre l'aile romane du palais, à l'ouest. Il existe un *corritorio viridarii* en 1414, qui donnait sur les jardins du palais au sud. En 1435, il est question d'un *corritorio novo* qui se trouve devant la *camera paramenti* et *supra viridarium* ; ce serait une galerie de circulation extérieure située au premier ou deuxième étage d'une des ailes méridionales du palais. Un acte mentionne aussi le *portico palacii* en 1358, qui pourrait renvoyer aux galeries couvertes au rez-de-chaussée du palais.

Les seules mentions de la cour, c'est à dire l'espace extérieur au nord, sont faites par Bertran Boysset en 1400 et en 1402.

Deux mentions évoquent certains aspects de la vie matérielle et des activités domestiques du palais. Il n'y a qu'une mention de la bouteillerie en 1353, quand un acte est signé dans l'*aula prope botilhariam*. La bouteillerie assurait le service du vin et gérait les caves à vin. L'archevêque disposait de grandes quantités de vin acquis grâce à la dîme des vins ; il recevait du vin de Crau et du vin de Plan (produit dans le Trébon, la Camargue et le Plan-du-Bourg). Les comptes de l'archevêché du XV<sup>e</sup> siècle révèlent que ce vin « est bu par les membres de la *familia*, il fait l'objet de quelques offrandes aux couvents de mendiants, à des dignitaires ecclésiastiques d'Avignon ; il est vendu en quantités notables au chapitre ou à l'abbaye de Saint-Césaire, il est surtout vendu au détail pichet après pichet. ». La cuisine est évoquée à une date tardive, en 1511, et il n'est pas certain qu'il s'agit bien de la cuisine du palais. L'acte est signé *infra palatium dicti archiepiscopatus et in bardato juxta coquinam et aulam reffectori*. La précision *infra palatium* semblerait signifier sans aucun doute que ce *bardatum* (pièce ou espace dallé) se trouve au sein du palais ; cependant, l'utilisation du terme *aulam reffectori* pose un problème, car il renvoie davantage au réfectoire canonial qu'à une pièce du palais. De plus, la cuisine des chanoines se trouvait un peu plus au sud du réfectoire, et à côté de ces deux bâtiments se trouvait une petite cour (entre le logis du prévôt et les galeries gothiques du cloître) qui pourrait être ce *bardatum* dont il est question. L'autre interprétation serait que la cuisine de l'archevêque se trouvait dans le palais, à côté ou à proximité du réfectoire canonial (dans l'angle nord-est du palais), et un espace dallé lui était adjacent.

Au début du XV<sup>e</sup> siècle on rencontre le terme de chambre de parement. En 1400, Bertran Boysset évoque une cérémonie qui se déroule dans la *cambra de parament*. Dans les quatre décennies suivantes, on le rencontre dans sa forme latine, *camera, paramenti* comme lieu de signature d'actes (en 1406, 1423, 1435 et 1437). Le terme de chambre de parement renvoie aux tapisseries ornementales qui étaient tendues sur les murs ; l'archevêque pouvait y recevoir des membres de la cour ou des visiteurs. Une *parva camera* se trouvait à côté de la chambre de parement (1406) et devant celle-ci se trouve en 1435 un *corritorio novo*. La chambre de parement se trouvait donc dans l'extension méridionale du palais, car le *corritorio* devant celle-ci était au-dessus du jardin qui était au sud du palais. Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les textes parlent d'une *aula paramenti* (1514, 1531), à côté duquel se trouve un ciel-ouvert.

Enfin, le dernier élément constitutif du palais mentionné par les actes est l'*auditorio curiae*, évoqué tardivement en 1425, 1436 et 1563. Il s'agit de la salle d'audience de la cour de justice du palais.

L'ensemble d'éléments cités et commentés ci-dessus n'est pas suffisamment précis pour permettre une restitution de la morphologie et de l'organisation du palais ; les relations entre les différentes pièces ou parties n'est pas assez connue pour cela. Ces données permettent juste de connaître une partie des composantes du palais, nous éclairant sur ses fonctions et ses besoins. La poursuite des recherches en archives permettra d'affiner certaines données, et peut-être de mieux comprendre les liens et les divisions dans le palais.

### Les lieux de résidence des archevêques d'Arles

Dans la liste ci-dessus ne figurent pas les lieux de résidence des archevêques autres que Arles. Cependant, les actes édités dans le *Gallia christiana novissima* mentionnent d'autres possessions et habitations des archevêques dans le diocèse. Dans certains cas, les actes sont davantage signés en-dehors d'Arles que dans la cité, montrant l'absence et le peu d'intérêt de certains archevêques d'Arles.

Les actes peuvent être signés dans d'autres chefs-lieux du diocèse. Un lieu fréquemment rencontré est le *castrum* ou *fortalicium* de Salon, où l'archevêque est seigneur temporel et où il y a une chambre (un acte de 1337 est signé *infra fortalicium castris Sallonis, in camera dicti domini archiepiscopi*).

Les lieux de signature en dehors d'Arles reflètent souvent les autres fonctions de l'archevêque. Par exemple, Pierre de Ferrières (1303-1307) est aussi chancelier du roi de Sicile, et nombre de ses actes sont signés à Naples, Gênes, Latran, Faenza... L'arrivée des Papes à Avignon a des répercussions sur l'Eglise d'Arles. Gaillard de Saumate (1318-1323), membre de la Chancellerie pontificale, a sa demeure à Avignon : en 1321, un acte est signé *hec Avinione, in hospitio habitationis ipsius domini archiepiscopi*. Son successeur, Gasbert de Laval (1323-1341), est camérier du Pape de 1319 à 1347 et loge dans le Palais des Papes. L'archevêque suivant, Jean de Cardonne (1341-1348) a toujours une *domus habitationis* à Avignon. Guillaume de La Garde (1361-1374) est membre du tribunal de la Rote, Pierre de Gros (1374-1388) est camérier de 1371 à 1383 et cardinal, et François de Conzié (1388-1390) est camérier, cardinal et auditeur des causes apostoliques. Ensuite, presque tous les archevêques d'Arles qui se succèdent jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle sont cardinaux. Les postes qu'occupent les archevêques d'Arles à la cour pontificale les éloignent d'Arles. "Au XIV<sup>e</sup> comme au XV<sup>e</sup> siècle, l'absentéisme est la règle. Arles cesse d'être la résidence de ses archevêques".

### ● 3.2. La « tour de l'archevêché »

Plusieurs documents dans les liasses III G 56 et III G 58 conservées aux Archives Départementales de Marseille évoquent une « tour de l'archevêque ». Celle-ci a naguère été interprétée comme étant un autre nom donné vers la fin du Moyen Age à la tour « de Gioffredi ». Or l'observation de ces documents semble indiquer qu'il s'agit d'une tour isolée du palais archiepiscopal, située à proximité, à l'intérieur d'un îlot de maisons au nord de l'actuelle rue de la République (appelée *carriera dalbergaria*, rue des Auberges, en raison du nombre d'auberges s'y trouvant).

Les documents sont des copies réalisées en 1653 par Balthasar Desvignes, notaire royal de la ville d'Arles, qui rassemble ainsi de la documentation permettant de définir les droits et redevances pesant sur différents ensembles, et notamment la Maison des Pères de l'Oratoire. L'acte le plus ancien remonte à 1346. La majorité des textes mentionnent cette tour qui est adjacente à une cour, qui appartient à l'archevêque ; le 31 mai 1555, un acte parle *d'une tour démolie qui estait jadis au seigneur archevêque* et le 1<sup>er</sup> juin 1555, un acte mentionne *la tour de la maison commune dudit arles jadis dudit seigneur archevesque*.

Cette tour de l'archevêque se trouve dans une cour, qui appartient à une maison donnant sur la rue publique, la *carriera dalbergaria*, un peu plus bas que la façade antérieure de l'église des Carmes. La restitution des parcelles confrontant cette cour avec tour est possible grâce au croisement des informations livrées par les actes ; les actes permettent en particulier de suivre la succession de propriétaires pour une même parcelle bâtie ou non. La restitution des confronts de cette cour avec tour est résumée sur la figure ci-dessous. L'étendue, la forme et l'organisation des parcelles environnantes n'étant pas connues avec précision, seules la cour avec la tour et la maison attenante sur rue sont schématisées. L'imprécision dans les mentions des confronts permet de donner uniquement une position relative des parcelles les unes par rapport aux autres, et donc leur positionnement sur les schémas est à titre indicatif et peut être interchangeable.

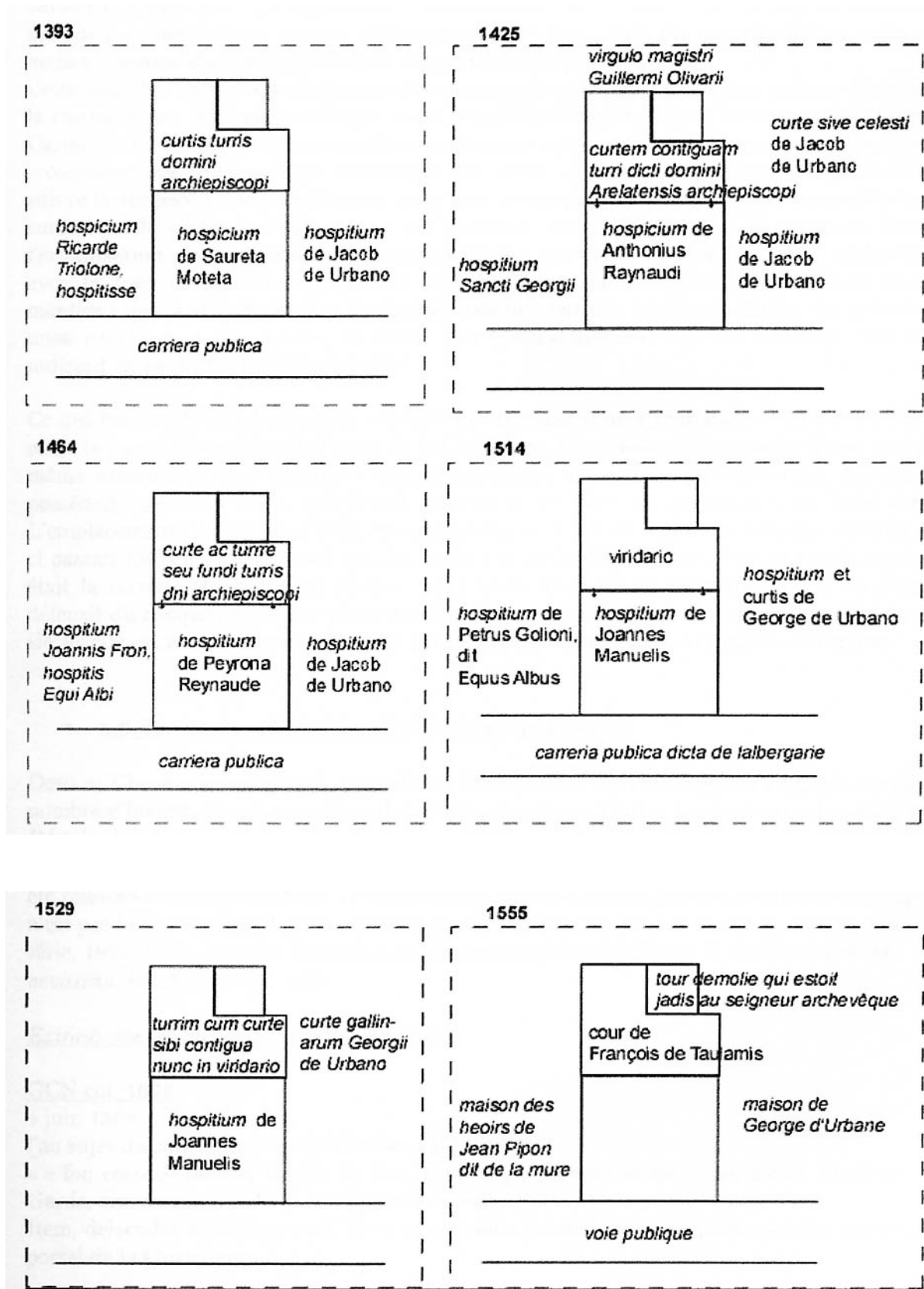


Schéma représentant les confronts de la « tour de l'archevêché », d'après six documents conservés aux Archives Départementales dans les liasses III G 56 et 58

Ce qui ressort de ces documents est qu'il existait une tour à l'intérieur d'un îlot de maisons entre la rue *d'Albergarie* et le Palais de la Commune. Cette tour était associée à une cour, elle-même attachée à une maison. Donc, à proximité du palais archiépiscopal, l'archevêque possédait une autre tour, qui devait se trouver en face, ou quasiment, de l'aile romane. L'emplacement de cette tour peut être rapproché au tracé de l'enceinte réduite : en effet celle-ci passait un peu plus au nord que l'actuelle rue de la République (dont la partie supérieure était la *camera Albergarie* au Moyen Age). Cette tour faisait peut-être partie du dispositif défensif du rempart ou d'une phase tardive de ce rempart. Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, elle est en ruine et n'appartient plus à l'archevêque mais à la maison commune.

### ● **3.3. La vie dans le palais, d'après Bertran Boysset**

Dans sa Chronique couvrant la période de 1365 à 1415, Bertran Boysset rapporte un certain nombre d'histoires concernant le palais de l'archevêque. Toutes les mentions du palais ont été relevées dans leur contexte et sont rassemblées ci-dessous. Pour des raisons de facilité, ce n'est pas le texte original qui a été utilisé mais son édition dans la revue *Le Musée*, 3<sup>e</sup> série, 1876-1877, lorsque l'extrait a été également publié dans le *Gallia christiana novissima*, la référence est citée.

[.../...Extraits concernant l'histoire de l'archevêché]p.36 à 39

La chronique de Boysset permet d'avoir quelques informations sur la vie et les activités du palais à la fin du XIV<sup>e</sup> et au début du XV<sup>e</sup> siècle.

Le fait le plus marquant est la forte présence du comte de Provence, Louis II, et sa famille dans le palais archiépiscopal ; en effet, à cette époque, il n'existe plus de palais comtal à Arles. En octobre 1400, le roi arrive à Arles de Tarascon et séjourne pendant quatre jours dans l'*ostal de l'arsivesquat* ; pendant son séjour commencent les préparatifs pour son mariage ; le 1<sup>er</sup> décembre 1400 la future épouse du roi Louis, Yolande d'Aragon, entre dans la ville, et après une cérémonie à Saint-Trophime, accompagnée de la cour royale, elle entre *dedins palais*, où Marie, la mère de Louis la reçoit. Le lendemain, le roi Louis épouse Yolande dans la cathédrale Saint- Trophime.

Le palais de l'archevêque est paré et décoré pour la réception et la fête suivant le mariage. La cour est *enfustada et atendada de velos de naus*, c'est à dire qu'on y construit une charpente, et entre les structures en bois sont tendus des velours, ce qui devait donner un résultat ressemblant à une tente. Dans les éléments décoratifs ajoutés au palais, Boysset mentionne en particulier une tenture historiée avec l'Apocalypse dont il vante la valeur, la beauté et la noblesse. Après le mariage, la procession se rend au palais, où il y a une présentation de vaisselle, suivie d'un grand repas.

En 1402, le roi Louis organise dans la cour de l'archevêché un combat entre le lion d'Arles et un taureau, pour divertir sa famille et son entourage. Le comte était friand de combats d'animaux car quelques mois plus tard il met le lion dans la tour du Lion avec un mouton ; le mouton porte quelques coups au lion et survit au combat et il est ensuite rapporté au palais pour être nourri. Peut-être le palais disposait-il d'équipements pour les animaux. Le 16 août 1405, le roi fait effacer les armes de l'empereur qui étaient peintes à plusieurs endroits du palais, pour les faire remplacer par les siennes, au-dessus de la porte et à l'intérieur du palais. La reine Yolande revient à Arles deux fois en 1412, et séjourne à l'archevêché pendant plusieurs mois, de juin à octobre ; pendant cette période elle donne naissance à une fille (le 12 août).

Le palais accueille aussi d'autres personnalités. Charles IV entre dans la ville le 4 juin 1365 ; après son couronnement il *deisendet a l'arsivesquat*. En 1397, un cardinal dans l'entourage du roi d'Aragon, qui est de passage à Arles, dort au palais, dans la chambre de l'archevêque. Un texte de 1586 des comptes trésoraires mentionne le transport de tapisseries d'Alleins au palais archiépiscopal d'Arles où va loger le duc d'Épernon.

En janvier 1415, le Conseil des Trois États de Provence se déroule dans le palais archiépiscopal présidé par le comte Louis II.

### ● **3.4. Le plan de l'archevêché en 1810**

Les archives communales d'Arles conservent trois plans du rez-de-chaussée et des deux étages de l'archevêché d'Arles dressés en 1810. Ceux-ci font un état de l'archevêché avant la démolition de la porte Saint-Etienne en 1810, de la tour de Gioffredi en 1826 et de l'aile occidentale du palais (remplacé par le bâtiment des PTT en 1898) ; il montre également certains ensembles bâtis et non bâtis qui n'existent plus aujourd'hui.

#### *La porte Saint-Etienne*

La porte Saint-Etienne est indiquée uniquement au premier niveau du palais. Elle forme une excroissance sur la rue, à l'extrémité méridionale de l'aile d'origine du palais.

#### *La tour "de Gioffredi"*

La tour s'élève sur trois niveaux. Au premier niveau, elle a une forme trapézoïdale, ses murs ouest, nord et est étant orthogonaux, alors que le mur sud a une orientation en biais ; elle communique à l'ouest avec la porte Saint-Etienne. Par contre, aux niveaux 2 et 3, elle a un plan rectangulaire et son angle sud-est est flanqué d'une tour d'escalier en vis.

#### *L'aile "romane"*

Il s'agit de l'aile d'origine du palais roman (dans la prolongation de la façade de la cathédrale). Sur les plans de 1810, sont bien sûr indiqués les transformations de l'époque moderne que nous ne prenons pas en compte ici. La seule observation est la présence d'un mur nord-sud dans la prolongation du mur est de la tour "de Gioffredi" vraisemblablement l'ancien mur oriental du palais roman.

#### *La cour sud*

L'espace autour duquel sont bâties les ailes occidentale, septentrionale et orientale du palais semble déjà être comblée en 1810. En effet, il n'y a aucune ouverture sur cet espace au rez-de-chaussée des bâtiments.

#### *L'aile occidentale*

L'aile occidentale, aujourd'hui entièrement détruite, figure sur les plans au premier et au deuxième niveaux. Ce bâtiment est légèrement désaxé par rapport à la tour de Gioffredi. Il n'est pas lié à la tour directement. Au rez-de-chaussée cette aile est séparée de l'aile "romane" par un espace non-bâti et est liée au reste du palais par une sorte de petit couloir qui se développe contre la façade orientale de la tour. Au deuxième niveau, son lien avec le reste du palais n'est pas clair ; il semble qu'un passage est possible au-dessus de la porte Saint-Etienne. Au sud, l'aile se prolonge au-dessus de la rue par une petite construction s'étendant jusqu'à la maison en vis-à-vis.

### *L'aile septentrionale*

L'aile septentrionale se compose de deux ensembles : l'aile à proprement parler, qui forme la moitié méridionale de ce qui est représenté sur les plans, et les constructions contre la façade septentrionale aux deux premiers niveaux. La partie méridionale est celle qui est d'origine médiévale. Au rez-de-chaussée, elle est divisée en deux espaces, séparés par ce qui semble être un couloir (espace vide sans portes d'accès). La pièce à l'ouest est divisée en deux par un mur avec une colonne au centre. La pièce à l'est est divisée en deux par un mur continu. Plus à l'est, un couloir qui court contre la façade de l'aile orientale sépare également l'aile septentrionale de l'aile orientale et de la tour nord-est. Aux deuxième et troisième niveau, l'aile n'est pas divisée par des couloirs.

Contre la façade septentrionale un certain nombre de constructions adjacentes sont visibles sur le plan. Elles sont liées aux extensions du XVIII<sup>e</sup> siècle de l'aile sur la place de l'Hôtel de Ville et s'étendent jusqu'au réfectoire canonial. Presque toute la façade septentrionale est cachée par ces constructions. Au rez-de-chaussée, seul l'espace devant le couloir qui longe l'aile orientale est ouvert sur la cour. Un escalier est aménagé au centre de la façade ; il est à volées droites qui sont parallèles et il dessert les trois niveaux. Au deuxième niveau, de part et d'autre de l'escalier se trouvent deux grandes pièces : celle à l'est a des fenêtres sur la cour, celle à l'ouest est ouverte sur la cour avec un portique porté sur des supports cylindriques (colonnade formant une loggia ?)

### *La tour nord-est*

Elle est difficile à distinguer dans les plans. Au rez-de-chaussée, elle apparaît comme un espace vide et inaccessible. Au deuxième niveau, elle est accessible par une porte percée dans son mur sud avec deux marches ; une partie de son volume intérieur est occupé par un élément cylindrique. Au dernier niveau elle est divisée en deux dans le sens est-ouest par une cloison ; elle n'est accessible que par une porte dans son mur ouest qui donne sur un long couloir.

### *L'aile orientale*

L'aile orientale se développe au sud de la tour nord-est jusqu'à la rue. Il s'agit d'un volume rectangulaire, divisé par des cloisons aux premier et deuxième niveaux. Au dernier niveau, il ne communique pas avec les autres éléments du palais.

## Conclusions

Les remarques réunies dans ce chapitre permettent de poser les bases de réflexion de l'étude du bâtiment important et complexe qu'est le palais archiépiscopal d'Arles, Il ne permet pas d'ores et déjà de restituer le palais d'origine, mais permet de définir les composantes du palais et fixer une trame chronologique. Le palais roman a toutes les caractéristiques du grand palais noble, combinant la salle, la chambre (semi-privative), la chapelle privée et la tour, accolée à une ancienne porte de la ville.



Dans son développement, que l'apparition de nouveaux termes reflète à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, on note la multiplication et la spécialisation des espaces, au moins dans leur appellation. Deux voire trois ailes complètent le palais, qui bénéficie désormais d'une cour et d'un jardin. Deux tours signalent l'édifice, qui est doté de nouvelles pièces de réception (chambre de parement, tinels) et de portiques et galeries hautes caractéristiques de l'architecture palatiale. La cour archiépiscopale est modeste en nombre mais elle accueille des personnalités importantes et dispose de personnel permanent qui organise la vie matérielle de la cour.

Il convient désormais de décrire les vestiges archéologiques encore visibles aujourd'hui, longtemps qualifiées d'illisibles. Le chapitre suivant s'attachera à décrire ces vestiges, et en particulier ceux de l'aile gothique septentrionale qui a fait l'objet de l'étude.

Extrait de « Le Palais archiépiscopal d'Arles : D.F.S. Opération de prospection thématique » par Vanessa Eggert. - Aix-en-Provence : SRA-PACA, 2002.

*L'intégralité du document (notes, sources, illustrations, étude archéologique) peut être consulté au service du patrimoine.*